



Demande d'autorisation pour l'installation d'une banderole

Nom de l'association demandeuse :

**Nom, prénom et qualité
du représentant de l'association :**

Adresse :

Téléphone

Courriel :

Objet de la manifestation :

Date de la manifestation :

Dates souhaitées pour l'installation de la banderole:

Dispositions diverses :

- Les dimensions de la banderole ne devront pas excéder 6 mètres de long et 1 mètre de hauteur.
- La durée d'installation de la banderole est de 2 semaines pour les associations extérieures à la commune de Ruy-Montceau.
- Le retrait devra intervenir le lundi après la manifestation.
- Les diverses opérations liées à l'installation de la banderole seront réalisées par l'association demandeuse, qui en assurera la pleine responsabilité.
- La banderole devra être installée de manière à assurer la sécurité des automobilistes.

Cette demande doit parvenir impérativement 15 jours avant la date d'affichage souhaitée.

Cette demande est à adresser à l'Hôtel de Ville de Ruy-Montceau :

- soit par courrier (77 Rue de la Salière / 38300 Ruy-Montceau)
- soit par courriel (mairie@ruy-montceau.fr)